



Vos questions > Nos réponses

Quels sont les avantages de Diade Évolution ?

Diade Évolution, contrat exprimé en euros et unités de compte offre **tous les avantages de l'assurance-vie avec, en plus, un taux de rendement garanti chaque année pour le fonds en euros, Euromulti. Il propose également trois options** pour répondre à tous les besoins :

- > obtenir un complément de revenus (option "Euro distribué") ;
- > sécuriser son capital et reverser ses plus-values sur le support dynamique Tricolore Rendement (option "Euro dynamisé") ;
- > sécuriser les plus-values obtenues par le support dynamique Tricolore Rendement (option "Actions cliquet") ;
- > **Plus**, une solution originale, la formule Diade Millésime, sélection des meilleures opportunités du moment !

Quels sont les avantages du fonds en euros Euromulti ?

Euromulti est un fonds en euros diversifié investi principalement en obligations à taux fixes et à taux variables et en immobilier qui offre un taux minimum annuel garanti.

Qu'est-ce qu'un fonds en euros ?

Un fonds en euros est un support géré par l'assureur. Il peut le gérer comme il le souhaite, dans la limite de la réglementation liée à l'assurance-vie. **La compagnie d'assurances garantit une rémunération annuelle minimum du capital. Les intérêts se capitalisent et sont acquis une fois pour toutes, c'est l'effet cliquet.**

Pourquoi avoir composé la formule Diade Millésime ?

Selon les conditions de marché rencontrées cette année, cette allocation représente un juste dosage entre **trois orientations de placement très complémentaires** pour mixer sérénité et performance : **sécurité et régularité** avec le fonds Euromulti ; **rendement de l'immobilier** avec la SCI Philosophale ; **potentiel des marchés actions** entre les mains des meilleurs gestionnaires et en toute sérénité avec Elixime 2013.

Comment se valorise la SCI Philosophale ?

La SCI Philosophale sélectionne et gère un patrimoine immobilier comportant notamment des parts de SCPI de l'UFG, leader incontesté de ce marché. La capitalisation des revenus perçus viendra valoriser régulièrement la SCI. Du fait de la sélection souhaitée des actifs, l'enveloppe globale de collecte est volontairement limitée.

Quelle performance puis-je attendre du FCP Elixime 2013 ?

Elixime 2013 est un Fonds Commun de Placement géré selon la technique de "l'assurance de portefeuille". Il vous permet de bénéficier à la fois de la progression d'un portefeuille multigestionnaires sélectionnés parmi les plus performants, tout en vous assurant, à l'échéance, une double garantie : **100 % de la valeur liquidative d'origine** mais aussi **85 % de la plus haute valeur atteinte par le fonds**. En bref, l'assurance de sécuriser toute progression constatée en cours de route.

Diade Évolution

Vos questions > Nos réponses

Quels sont les avantages du FCP Tricolore Rendement ?

Le Fonds Commun de Placement **Tricolore Rendement** est géré par **Edmond de Rothschild Asset Management**. Ce fonds est investi en actions françaises et se distingue particulièrement par la qualité de sa gestion : sur 5 ans, sa performance a atteint 80 % au 30 juillet 2004 ce qui classe ce FCP parmi les tous premiers de sa catégorie.

Mon capital est-il garanti et à quelle hauteur ?

Oui, votre capital peut être garanti car le contrat d'assurance-vie Diade Évolution est assorti de garanties en capital, en cas de vie comme en cas de décès. L'ensemble du capital placé **sur le support en euros** est garanti en cas de vie comme en cas de décès. En outre, ce support bénéficie de l'effet cliquet qui garantit vos intérêts acquis. **Le fonds "à coussin" Elixime 2013** offre également une garantie à terme (le 21 juin 2013) sur le capital placé sur ce support. Pour la partie du capital placée **sur les autres supports**, elle est garantie en cas de décès si vous optez pour la garantie décès plancher.

Et si j'ai déjà un contrat d'assurance-vie ?

Il vous est **possible de cumuler plusieurs contrats** d'assurance-vie.

Dans le cas de l'option "Euro dynamisé", puis-je verser seulement une partie des intérêts acquis en fin d'année sur le fonds en unités de compte Tricolore Rendement ?

Avec cette option, c'est **la totalité d'un montant égal aux plus-values acquises sur le fonds Euromulti au 31 décembre de l'année précédente, qui sera transféré sur le FCP Tricolore Rendement** si ceux-ci sont supérieurs à 100 euros. **Cet arbitrage**, qui s'effectue le 15 février de chaque année, **est réalisé sans frais.**

Dans le cas de l'option "Actions cliquet", puis-je verser seulement une partie des éventuelles plus-values constatées en fin de mois sur le fonds en euros Euromulti ?

Si vous choisissez cette option, c'est **la totalité d'un montant égal aux plus-values générées qui sera versée sur le fonds Euromulti** à la fin de chaque mois. **Cet arbitrage est réalisé sans frais.**

Puis-je, après l'adhésion à Diade Évolution, choisir une autre option de gestion que celle demandée à l'adhésion ?

Oui, parce que nous pensons que **vous avez le droit de changer d'avis**, vous pouvez à tout moment passer d'une option de gestion à l'autre.

Est-il possible de verser des cotisations, d'effectuer des rachats et transferts indifféremment sur les différents supports ?

> **Les cotisations :**
Les cotisations initiale et exceptionnelle(s) sont versées librement sur le fonds Euromulti et sur les supports en unités de compte proposés selon la répartition que vous aurez choisie (limitation à 25 % de chaque versement et à 100 000 € nets par assuré pour la SCI Philosophale). Dans le cadre de la formule Diade Millésime, les cotisations initiale et exceptionnelle(s) sont réparties selon une allocation prédéfinie. Les cotisations programmées sont librement réparties entre le fonds Euromulti et le FCP Tricolore Rendement.

> **Les rachats partiels réguliers ou ponctuels :**
Les rachats partiels réguliers s'effectuent exclusivement sur le fonds Euromulti. Vous pouvez effectuer des rachats partiels ponctuels sur chacun des autres supports, selon la répartition que vous souhaitez*.

> **Les transferts :**
Ils sont possibles sur tous les supports à partir de 750 €*.

* sauf cas particulier précisé à l'annexe "Supports financiers"